

Avis de recrutement

Auxiliaire de Puériculture (f/h)

CONTEXTE

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing est un EPCI de Seine-et-Marne, situé à environ 65 kilomètres au sud-est de Paris. A proximité de Fontainebleau, Montereau Fault-Yonne et Nemours, elle comprend 18 communes et une population de 40 000 habitants. Fondée en 1972 sous la forme d'un district composé de 7 communes, Moret Seine et Loing s'est progressivement étendue à 18 communes et apparaît aujourd'hui comme un EPCI structuré, assurant des projets d'envergure pour le territoire et de nombreuses actions auprès des habitants avec le support de ses 170 agents permanents. Le territoire intercommunal est caractérisé par une portion nord dense et urbanisée, organisée autour de la conurbation Moret-Champagne (28 000 habitants) au confluent de la Seine et du Loing, et des portions centrales et méridionales très majoritairement rurales.

POSITIONNEMENT DU POSTE

Sous l'autorité du Chef du service « Petite Enfance » et de la Directrice de crèche « la Farandole ». L'Auxiliaire de puériculture est en lien avec le service petite enfance et applique les décisions des supérieurs hiérarchiques. Elle/Il participe à l'élaboration et au suivi du projet de vie de l'établissement, collabore à l'organisation des soins quotidiens.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Suivre et appliquer le projet pédagogique mis en place dans la structure.

Accueillir l'enfant et sa famille tout en respectant et en valorisant la fonction parentale.

Répondre aux besoins de l'enfant en lui dispensant les soins de bien-être, de confort et de sécurité, tout en veillant à son développement psycho-affectif et moteur.

Suivre en se formant, l'évolution des pratiques professionnelles.

MISSIONS	ACTIVITES PRINCIPALES
Accueille, informe, accompagne l'enfant et sa famille	<ul style="list-style-type: none"> - Echange et communique avec les parents et l'enfant. - Explique le fonctionnement de la structure. - Participe à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille dans leur adaptation à la collectivité. - Ecoute, décode et apporte une réponse adaptée. - Transmet les informations accessibles et adaptées à l'enfant et à sa famille en tenant compte de la situation et de la réglementation en vigueur. - Enregistre les recommandations des familles et transmet aux parents les informations relatives au déroulement de la journée et des activités prévues ou réalisées. - Crée les conditions d'un accueil adapté (aménager les espaces de vie...) adaptés aux besoins individuels et collectifs de l'enfant. - Prend en charge les enfants, individuellement ou collectivement (physiques, moteurs et affectifs). - Apporte des conseils aux familles et à l'enfant sur l'hygiène de la vie courante et la sécurité, en fonction de leur demande.
Dispense les soins quotidiens à l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Assure les soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, tenant compte de l'autonomie, l'individualité et de la pudeur de chaque enfant. - Observe l'enfant et mesure les principaux paramètres liés à son état de santé et à son développement. - Appliquer les soins spécifiques liés à la santé de l'enfant (par délégation) selon les protocoles. - Accompagne l'enfant au cours des soins.

	<ul style="list-style-type: none"> - Dispense des soins liés à l'alimentation, en respectant ses besoins et ses capacités. - Met en place les conditions favorables à l'endormissement, au sommeil et au réveil en fonction des habitudes de l'enfant et des besoins liés à son âge. - Transmet à sa hiérarchie tous problèmes ou anomalies constatés.
Contribue à l'éveil, au développement et la socialisation de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Observe et recueille les informations sur les besoins et les centres d'intérêts de l'enfant ou des groupes d'enfants pour organiser les activités et les jeux. - Propose, organise et réalise des activités d'éveil diversifiées (activités psychomotrices, sensorielles ou artistiques) pour un enfant ou un groupe d'enfants en lien avec sa responsable et l'équipe. - Aide l'enfant dans les activités quotidiennes : alimentation, lavage des mains, acquisition de la propreté, habillage... - Accompagne l'enfant dans sa socialisation et son autonomie.
Participe à l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoie et désinfecte les espaces de vie des enfants et du matériel de soins et de jeux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
Participe à la vie du projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Contribue à son élaboration. - Recueille et transmet ses observations et de ses activités par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins et des activités - Participe au travail de l'équipe et aux réunions - Participe à l'élaboration des projets et à leurs évolutions. - Communique et échange. - Respecte le règlement de fonctionnement. - Participe aux formations proposées.
Assure, si nécessaire, l'entretien des locaux en remplacement ou en renfort du personnel affecté à cette mission	<ul style="list-style-type: none"> - Respecte les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. - Entretient les surfaces (sols, mobilier). - Entretient le linge. - Signale les anomalies à sa direction.

PROFIL RECHERCHÉ/ COMPETENCES REQUISES

Diplôme D'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé

Connaissance du développement physique et psychique de l'enfant

Connaissance en pédiatrie : maladie infantile, calendrier vaccinal, éviction et organisation des soins

Savoir adapter son attitude à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant...) et à la famille

Recueillir et transmettre ses observations par oral et/ou par écrit pour une continuité de soin des enfants afin d'assurer des transmissions de qualité aux parents

Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité

Savoir réagir avec pertinence aux situations d'urgence

Capacité à se mobiliser autour d'un projet (proposer et participer)

Capacité à se former et s'informer

Savoir organiser et mettre en œuvre les activités en fonction des priorités

Etablir une collaboration étroite avec la responsable

Savoir présenter la structure, son fonctionnement et son règlement auprès des familles

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Crèche « La Farandole », 31 Rue du Pavé Neuf, 77250 Moret-Loing-et-Orvanne.

Temps de travail : 37 heures hebdomadaires sur 4 jours (35h + 2h) organisées selon planning- horaires d'ouverture de la structure : 7h30 – 18h30.

Permis B indispensable.

REMUNERATION ET AVANTAGES

Statutaire (cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture – Catégorie B) + Régime Indemnitaire (mensuel)

POSTE A POURVOIR *dès le 3 février 2026, pour 6 semaines. Remplacement temporaire.*

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES AUPRES DE

Madame Carole PINGOT, Directrice du service Petite Enfance - Tél : 01.60.70.77.60

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de M. le Président de la Communauté de Communes MORET SEINE & LOING :

- Lettre de motivation et CV ;
- Copies des diplômes et du permis de conduire ;

à envoyer par mail au service des Ressources Humaines : ressources.humaines@ccmsl.com